

[Texte]

monsieur le président. Je crois que les deux députés qui m'ont précédé ont raison tous les deux. Étant donné que le vérificateur général rend compte de son travail à ce Comité-ci, car c'est un employé de la Chambre des communes, je crois qu'on devrait l'inviter à faire une présentation sur ce sujet-là, très spécifiquement, avant qu'il aille ailleurs.

Je propose, monsieur le président, que le vérificateur général soit invité à la prochaine réunion, pour faire une présentation sur ce point-là, et que l'on ait une discussion; que le vérificateur, par la suite, soit libre de faire ce qu'il juge bon envers les payeurs de taxes du Canada. Maintenant, je reconnais que la province de la Nouvelle-Écosse, eh bien, c'est une juridiction différente et un pallier différent. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une bonne partie des deniers publics viennent de la Nouvelle-Écosse et retournent à la Nouvelle-Écosse. Étant donné qu'il a soulevé un problème et des questions fort intéressantes, c'est à nous, et c'est notre devoir de lui demander d'étoffer un peu plus ici ces problèmes-là.

• 0925

Monsieur le président, on devrait aussi ne pas oublier d'aviser notre vérificateur général et le groupe de la Nouvelle-Écosse qui l'a invité, à remettre leur rendez-vous à un moment ultérieur, le lendemain ou dans deux jours, dans trois semaines ou un an après. . . Bref! Ce sont les affaires de la Nouvelle-Écosse. Mais notre vérificateur général, qui est payé par nous, répond d'abord devant nous de tout cela, et doit nous parler en premier avant d'aller faire des discussions ou entamer des débats ailleurs.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: I would bring to your attention the letter that the Auditor General wrote to me yesterday and which has been circulated to all members of the committee. In that letter he states that he is prepared to notify the public accounts committee of Nova Scotia that he will defer his visit to their committee until he has appeared before this committee. That answers your comment, Mr. Bellemare.

Mr. Stevenson (Durham): Generally what has been said covers a lot of what I would have said. I wanted to address the image of the Office of the Auditor General.

When the Auditor General is challenged on some of these issues from outside, even by chartered accountants or other provincial auditors, I question whether that does have that much impact really and whether the challenge, in a sense, means that much.

The Auditor General and the various people who have held that role, and of course the staff who worked in that office, have proven over the years that they are independent from government, that they are willing to make strong statements and take tough stands. I think the direction of your report, stating what agencies of government are doing a good job and those that are not, has developed in such a way to give that office a good

[Traduction]

Chairman. I think that the two members who spoke before me are both right. Since the Auditor General must answer for his work before our committee, since he is an employee of the House of Commons, I think we should invite him to speak specifically about his report, before he might go elsewhere.

Therefore, Mr. Chairman, I would like the Auditor General to be invited to our next meeting, to make a presentation on that very point, and that we discuss the question; also, that afterwards, the Auditor General remain free to do what he deems right for Canadian taxpayers. Now, I recognize that Nova Scotia is a different jurisdiction. However, let us not forget that a good proportion of our public funds comes from Nova Scotia and returns there. Since he has raised very interesting problems and questions, I think it is incumbent upon us to ask him to elaborate on what he has to say about them.

Mr. Chairman, the Auditor General and the group from Nova Scotia that invited him, should also be asked to postpone their meeting until the day after or a few days after, or even later. . . That is up to Nova Scotia to decide. However, our Auditor General, paid by us, is first accountable to us for all his work, and he must therefore speak to us before he goes anywhere else to do it.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: J'aimerais attirer votre attention sur la lettre que le vérificateur général m'a envoyée hier, et qui a déjà été distribuée à tous les membres du comité. Il y affirme être disposé à aviser le comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse qu'il remet sa comparution à une date ultérieure afin de lui permettre de venir s'expliquer devant nous auparavant. Je crois que cela répond à vos propos, monsieur Bellemare.

M. Stevenson (Durham): En général, ce qui a été dit jusqu'à maintenant correspond à mes préoccupations. Je voulais cependant parler aussi de la perception qu'on a du bureau du vérificateur général.

Que les conclusions du vérificateur général soient contestées de l'extérieur, même par des comptables agréés ou même par des vérificateurs généraux des provinces, je me demande si cela a tant de retentissement et de signification.

Le vérificateur général actuel et ses prédécesseurs, et bien entendu tous leurs collaborateurs, ont fait preuve d'indépendance vis-à-vis du gouvernement et de fermeté, tant dans leurs propos que dans leurs positions. Je crois qu'en indiquant dans votre rapport quels sont les organismes gouvernementaux qui font du bon travail et quels sont ceux dont la performance est insatisfaisante, vous avez donné au public une bonne image du bureau.